

**Intergovernmental Group of Experts on  
E-Commerce and the Digital Economy**  
*First session*

**4-6 October 2017**  
**Geneva**

**Contribution by**

**TOGO**

**The views expressed are those of the author and do not necessarily reflect the views of UNCTAD.**

REPUBLIQUE TOGOLAISE

*Travail – Liberté - Patrie*

-----



*Comment renforcer les infrastructures  
numériques pour l'accroissement de  
l'économie numérique dans les pays en  
développement*

LOME LE 04 SEPTEMBRE 2017

Komlavi Sewavi EDJIDOMELE

*Ingénieur Réseau Informatique*

*Chef division des Systèmes d'Information au Ministère du Commerce*

*Et de la Promotion du Secteur Privé du Togo*

## I. INTRODUCTION

Le développement de l'économie numérique et du commerce électronique repose sur le développement des infrastructures et des services TIC performants. De nos jours Les technologies numériques transforment l'économie mondiale. Cependant, beaucoup de pays en développement sont encore privés des bienfaits que leur apporterait le numérique, à savoir notamment une croissance économique durable, une meilleure gouvernance, et une fourniture plus efficace des services. La fracture numérique constitue un fait visible dans tous les pays du sud. Compte tenu des avantages concurrentiels procurés par ces innovations, une transition tardive ou incomplète serait éminemment préjudiciable aux pouvoirs publics et privé, et aux citoyens des pays en développement.

Sur la base de ce constat, il paraît important de se poser la question de savoir, comment les responsables publics peuvent-ils renforcer les infrastructures numériques dans les pays en développement?

Cette question est au cœur de ce présent rapport intitulée : Comment renforcer les infrastructures numériques pour l'accroissement de l'économie numérique notamment du commerce électronique dans mes pays en développement?

Ce travail a donc pour objectif général d'identifier les leviers de développement de l'économie numérique afin de proposer des recommandations pour leur expansion dans les pays en développement. Il s'agit aussi de présenter les avancés du Togo dans le domaine numérique à ce jour.

Ce rapport s'articule autour de trois (03) points essentiels à savoir : L'Introduction, La situation des infrastructures numériques dans les pays en développement, la situation des infrastructures au Togo et enfin les recommandations.

## II. SITUATION DES INFRASTRUCTURES NUMERIQUES DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

La situation en matière d'infrastructure numérique des pays en développement mise à part les pays d'Asie n'est guère luisante malgré les efforts qui sont fait dans ce sens au cours de ces 40 dernières années (source Banque mondiale). L'accessibilité aux moyens de communication est très inégalitaire dans les pays en développement puisque les « connectés » à internet ne représentent qu'environ 5 % des utilisateurs mondiaux : moins de 5 téléphones pour 100 habitants en moyenne - moins de 1 téléphone pour 1 000 dans les zones rurales ; Dans les pays en développement de l'Afrique Sub-Saharienne la situation est encore plus criante

pour l'internet avec 3 accès pour 1 000 habitants (Source Banque Mondiale). Il existe encore malheureusement dans ces pays des grandes zones de déserts numériques malgré le passage de beaucoup de câble sous-marins dont le WACS (West Africa Cable System).

### III. SITUATION DES INFRASTRUCTURES NUMERIQUES AU TOGO

Au Togo, Le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans les domaines des postes et de l'économie numérique. Il a, entre autre, pour mission de coordonner l'élaboration des textes réglementaires relatifs au secteur de l'économie numérique. Il s'assure du bon déploiement des infrastructures TIC sur le territoire national, conformément aux normes définies par la réglementation en vigueur. A cet effet beaucoup de projet et d'action ont été menées dans ce sens pour le renforcement des infrastructures numériques dans le pays. Il s'agit entre autre de :

#### 1- Le projet E-gouvernement

Le projet E-gouvernement consiste à déployer un réseau de fibre optique reliant les bâtiments de l'administration, les hôpitaux et les universités pour leur permettre d'accéder à l'internet très haut débit afin de faciliter la réalisation de leurs missions.

#### ❖ Objectif du projet

Il s'agit de doter les services de l'administration publique, les universités, les écoles, les hôpitaux et les autres structures publiques, d'un accès Internet de grande capacité et d'une qualité de service irréprochable ; grâce à cet internet haut débit, permettre : d'améliorer la circulation de l'information entre les services de l'administration mais aussi à l'égard des usagers du service public (citoyens, investisseurs, etc.) ; de moderniser et rationaliser l'administration publique par l'optimisation des démarches et procédures administratives (il sera plus simple et plus rapide d'accéder aux informations de l'administration) ; et de mettre à disposition des agents de l'Etat un environnement TIC moderne et des outils plus adaptés pour faciliter leurs missions.

La première phase est achevée et le réseau E-Gouvernement à Lomé a été inauguré le 24 avril 2017. Au total, Plus de 500 bâtiments ont été reliés à Lomé à la fibre optique. La seconde phase du projet concerne les quatre (4) autres régions du Togo. Elle est pour le moment en cours de structuration. Son lancement est prévu très prochainement.

## 1- Le projet Ecosystème Digital

Le projet Ecosystème Digital permet de rapprocher l'administration des usagers en assurant un accès rapide et fiable à l'information étatique tout en renforçant la visibilité du pays à l'international avec internet. Il y a quelques années, l'environnement internet de la République Togolaise était disparate. Des sites web existaient, mais ils manquaient de cohérence tant en termes de contenu, que d'architecture. Il était difficile pour les citoyens, les investisseurs ou même les touristes de s'informer sur le Togo. C'est pourquoi ce projet a été mis en place.

### ❖ Objectif du projet

Il s'agit d'améliorer la visibilité du Togo sur internet ; de renforcer l'attractivité du Togo; rapprocher les usagers de leur administration ; et faciliter le partage d'information.

Le lancement officiel de l'Ecosystème Digital a eu lieu le 25 janvier 2017.

Le Ministère du Commerce dispose d'un site web : [www.commerce.gouv.tg](http://www.commerce.gouv.tg) dans le cadre de ce projet. (C'est un site web que j'administre, et dont je suis aussi le rédacteur en chef)

## 2- Le projet WARCIP

Le projet WARCIP (West African Regional Communication Infrastructure Program) assure le renforcement de la connectivité du territoire par la construction de nouvelles infrastructures permettant ainsi de diminuer les coûts d'accès et d'améliorer la qualité du réseau tout en mettant à jour le cadre réglementaire des technologies de l'information et de la communication (TIC).

### ❖ Objectif du projet

Il s'agit d'améliorer la connectivité; de rendre plus performantes les communications électroniques, diminuer les prix d'accès à Internet et enfin de mettre en place un environnement favorable pour le secteur l'économie numérique.

Comme vous le constatez il y a toute une panoplie de projets mise en place par l'état togolais. Toujours dans le sens de l'amélioration de l'environnement numérique et pour renforcer les infrastructures du pays, certaines actions sont aussi menées, dont : La suppression de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les terminaux de télécommunications, la réalisation d'un Schéma Directeur sur l'Aménagement Numérique du Territoire, le renforcement du cadre réglementaire

avec des nouvelles lois votées (La loi sur l'Orientation de la Société d'Information au Togo ; la Loi sur les Transactions Electronique) qui viennent s'ajouter à d'autres comme la Loi sur les Communications Electroniques et d'autres en avant-projet (La loi sur la protection des données à caractère personnel, la loi sur la protection des consommateurs en ligne....).

Le Togo a mis en place aussi un certain nombre d'institutions visant le renforcement des infrastructures et la culture du numérique dans le pays, il s'agit entre autre

- de la mise en service effective du premier IXP du Togo qui est un point d'échange internet qui permet d'interconnecter les fournisseurs d'accès internet (FAI) dans le but de rendre plus rapide le trafic internet et de réduire le coût de la connexion internet, et enfin, de favoriser la création et l'hébergement des contenus locaux.
- de la création d'un Carrier Hotel qui est un Centre de colocation pour l'hébergement des serveurs privés ; formule idéale pour les entreprises IT de taille moyenne. Cette architecture fournira une connexion de très haut débit et de très haute disponibilité à internet, une infrastructure (serveurs, alimentation, refroidissement), des services mutualisés à des opérateurs en colocation. La mutualisation permet une meilleure qualité de l'infrastructure et des services tout en réduisant considérablement les coûts pour les colocataires.
- Enfin le Togo a créé récemment une Agence Informatique de l'Etat, dont le rôle principal est de définir les orientations et les besoins de l'administration publics dans le domaine informatique. Elle sera aussi utilisée comme outils de renforcement des capacités de l'administration public.

Fort de l'expérience du Togo, dans le domaine numérique, les pays en développement doivent selon nos recherches créer un environnement propice aux technologies de l'information et de la communication, avoir des réglementations qui facilitent la concurrence et l'entrée sur les marchés de nouveaux investisseurs, mais aussi des compétences qui permettent aux travailleurs de tirer parti de l'économie numérique, étant bien attendu avéré que, les technologies numériques peuvent accélérer le développement.

#### IV. LES RECOMMANDATIONS

L'on recommande donc pour le renforcement du numérique et du commerce électronique dans les pays en développement, ce qui suit :

- renforcer du cadre réglementaire dans les pays en développement,

Il s'agira de créer un environnement juridique favorable par le vote des textes au déploiement du numérique dans les pays en développement,

- œuvrer pour une forte pénétration des TIC à tous les niveaux de la vie sociale économique,

L'objectif est de rendre les terminaux disponibles à toutes les couches sociales des pays en développement à travers un certain nombre d'action entre autre la suppression des taxes...

- encourager la formation et la recherche dans le domaine des TIC

Les pays en développement ont un besoin criard en formation dans le domaine des TIC. Il faut donc instaurer une culture des TIC depuis la formation à la base jusqu'au niveau supérieur de l'enseignement.

- Œuvrer pour un marché plus ouvert dans le domaine des TIC

Beaucoup de pays en développement n'ont pas un marché dynamique, et cette situation ne permet pas aux consommateurs de pouvoir choisir l'offre qui leur ai adapté au meilleur prix.

- investir dans les TIC

Beaucoup de pays en développement ont vu leur budget dans le domaine numérique reculé ces dernières années (source Nation Unis), ceci ne peut pas permettre un développement des infrastructures et du commerce électronique.

- Œuvrer pour un développement de la collaboration des acteurs intervenant dans le domaine des TIC

Cette recommandation permettra au pays de capitaliser sur les expériences des autres pays et d'améliorer leur politique dans le domaine des TIC.

- Disposer d'une déclaration de politique du secteur des TIC dans chaque pays en développement

La déclaration de politique permettra à chaque Etat de définir quel type de société des de l'information avoir et comment procéder pour son atteinte